



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DE LA LOGISTIQUE  
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

P.V. N° 119  
Dossier N° 6

### DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le Code de la commande publique et notamment son article L.2113-7,

VU la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne – PV n° 93-8 en date du 14 mars 2016 – relative à l'autorisation de signer la convention constitutive du groupement de commandes des services départementaux d'incendie et de secours d'Ile-de-France,

VU la convention constitutive du groupement de commandes des Services départementaux d'incendie et de secours d'Ile-de-France n° GC-IDF-2016 dite « convention cadre » modifiée par l'avenant n° 1/2018,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de Secours de Seine-et-Marne relatif à l'autorisation de signer des conventions spécifiques du groupement de commande des SDIS franciliens,

VU les avis émis,

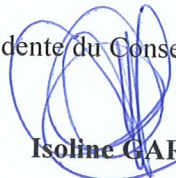
Décide à l'unanimité,

- ✓ D'approuver la passation des conventions spécifiques pour les achats répertoriés suivants :

FOURNITURES ET PRESTATIONS A ACQUERIR PAR LE GROUPEMENT	COORDONNATEUR DU GROUPEMENT	MEMBRES DU GROUPEMENT
Fourniture de polos manches courtes et manches longues - <i>Convention spécifique N°GC-IDF-21-04</i>	SDIS 91	SDIS 77-78-91-95
Fourniture de chemises, chemisettes – Hommes/Femmes pour les sapeurs-pompiers - <i>Convention spécifique N°GC-IDF-21-05</i>	SDIS 95	SDIS 77-78-91-95

- ✓ D'autoriser Madame la Présidente du Conseil d'administration à signer ces conventions.

La Présidente du Conseil d'administration

  
Isoline GARREAU